



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/1998/5  
11 août 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Cinquante-sixième session

28 septembre - 1er octobre 1998

**EXAMEN DES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS LA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION  
ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999-2003**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document expose succinctement les activités menées en 1997/98 et signale certaines questions qui paraissent requérir l'attention du Comité. En s'appuyant sur cette analyse et cette discussion, le Comité est invité à approuver un programme de travail, une liste des réunions à venir et les mandats de ses équipes de spécialistes d'après les projets figurant dans les annexes I, II et III.

## Introduction

1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO sont invités à examiner les activités menées depuis octobre 1997 et à approuver un programme de travail pour 1999-2003. Le Comité et la Commission ont un programme intégré mais se réunissent séparément en 1998, à des dates relativement rapprochées; pour cette raison le même document est soumis aux deux organes. Les décisions prises par le Comité du bois, qui se réunit le premier, doivent être considérées provisoires jusqu'à la fin de la session de la CEF. En cas de contradiction entre les décisions des deux organes, le problème sera soumis aux bureaux pour qu'ils puissent le résoudre de manière informelle.

2. Le présent document contient :

- un bref aperçu de toutes les activités menées entre octobre 1997 et octobre 1998, accompagné de références à d'autres documents (par exemple les rapports des réunions) dans lesquels on trouvera de plus amples informations;
- une indication des points soumis à décision ou à discussion auxquels le Comité et la Commission voudront peut-être accorder une attention prioritaire. Cette section comprend la question des mesures les plus susceptibles d'aider le processus du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts et le processus paneuropéen, qui sont étudiées de manière plus détaillée dans le document TIM/1998/4; FO:EFC/98/5;
- un projet de programme, une liste de réunions et les mandats des équipes de spécialistes, que le Comité et la Commission sont invités à examiner de manière approfondie, à adapter si nécessaire et à approuver (annexe I à III, respectivement).

3. Le Conseil de la FAO a demandé à la Commission européenne des forêts de donner suite à la proposition d'abolir le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux. Cette question est abordée dans un document séparé (pour la CEF seulement), EFC/98/7/Add.1.

4. La documentation complémentaire pour ce point de l'ordre du jour comprend les éléments suivants :

- Stratégie forestière de la FAO (EFC/98/6);
- des informations sur les activités qui ne sont pas signalées ailleurs, notamment celles des équipes de spécialistes des relations publiques et du recyclage, de l'énergie et l'interaction des marchés (TIM/1998/5/Add.1);
- des informations sur les activités de la FAO et des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois (TIM/1998/6).

En outre, au cours de la session du Comité du bois, des séances d'information technique se tiendront sur l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et zone boréale-an 2000, ainsi que sur l'enquête relative aux utilisateurs des publications de la CEE/FAO.

5. L'on espère de cette manière que les délégations pourront se faire une idée générale de l'évolution de la situation, tout en restant en mesure d'accéder à une information de base détaillée, et consacrer ainsi le temps limité prévu pour la session à un examen des points les plus importants.

#### **Examen des activités menées depuis l'automne 1997**

##### **1.1 Collecte et diffusion de données sur les tendances du secteur**

- six numéros du *Bulletin du bois* ont été publiés (ECE/TIM/BULL/50/..), qui présentent et analysent les conditions du marché, la production et le commerce, les prix et les incendies de forêt;
- un profil de pays a été publié sur la Fédération de Russie (ECE/TIM/SP/14). Treize profils ont été publiés jusqu'à maintenant;
- deux numéros des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêt* ont été publiés;
- le site Web du Comité du bois (URL : <http://www.unece.org/trade/timber>) est en cours de développement, notamment grâce à l'affichage de documents de session et d'études (par exemple la Revue annuelle). Des plans ont été dressés pour rassembler davantage d'informations telles que les statistiques de base, la base de données H3, etc.;
- l'*Annuaire du Comité du bois 1998* a été publié;
- une enquête sur les utilisateurs des publications de la CEE/FAO est en cours, avec l'aide du Gouvernement de la Finlande : les premiers résultats seront présentés à une réunion d'information technique du Comité du bois;
- le Groupe d'étude intersecrétariats sur les statistiques des forêts se réunira à Yokohama en septembre 1998. Un des thèmes en sera la coopération avec l'OIBT pour la mise au point du questionnaire commun FAO/CEE/EUROSTAT.

##### **1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale-an 2000**

- un questionnaire a été mis au point et diffusé pendant l'été de 1997 après de très larges consultations, la date limite pour les réponses étant fixée au 31 janvier 1998. En juillet 1998, la quasi-totalité des pays avait soumis des réponses, généralement d'un très haut niveau, qui ont été vérifiées et entrées dans une base de données. Un dialogue intensif se poursuit avec les correspondants nationaux pour valider les données et en améliorer la comparabilité internationale;

- deux réunions ont eu lieu avec les correspondants nationaux de l'Analyse 2000, l'une portant sur les pays en transition, tenue en Autriche en octobre 1997, la seconde, à l'intention de tous les correspondants, ayant eu lieu à Genève en novembre 1997. Ces réunions d'information ont été particulièrement importantes pour améliorer la comparabilité de l'interprétation des définitions et examiner les problèmes d'une manière concertée et transparente;
- les résultats provisoires de l'Analyse 2000 ont été présentés à la Conférence ministérielle de Lisbonne sous la forme d'indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts;
- un certain montant de ressources extrabudgétaires a pu être obtenu, qui est actuellement utilisé pour améliorer la qualité et la présentation des séries de données de l'Analyse 2000;
- il est prévu de publier l'Analyse 2000 vers le milieu de 1999;
- une séance d'information technique sur cette évaluation sera organisée parallèlement à la session du Comité du bois.

### **1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts**

- des renseignements ont été rassemblés, par l'intermédiaire de l'Analyse 2000, sur les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts et présentés à la Conférence ministérielle de Lisbonne qui a eu lieu en juin 1998;
- une équipe de spécialistes, travaillant sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a rédigé un rapport intitulé "Populations, forêts et durabilité", comme contribution à la préparation de la Conférence de Lisbonne;
- un débat sur l'état des forêts en Europe aura lieu au cours de la session de la CEF en Finlande;
- une visite d'étude en Finlande ayant pour thème "La sylviculture dans les régions frontalières de l'Europe du Nord" aura lieu après la session de la CEF (EFC/98/7/Inf.5 et TIM/1998/7);
- l'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie s'est réunie en avril 1998 : une étude sur les activités de promotion des produits remplaçant le bois est en cours;
- l'équipe de spécialistes de la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes établit actuellement un recueil des connaissances disponibles sur cette question;
- le thème spécial retenu pour la session du Comité du bois en octobre 1997 concernait les marchés des produits forestiers certifiés; un chapitre de la Revue annuelle s'y rapporte aussi expressément. Un atelier sur les questions de certification de la gestion durable des forêts à l'intention des pays en transition se tiendra à Prague en août 1998.

#### **1.4 Activités en faveur des pays en transition**

- l'équipe de spécialistes s'est réunie en novembre 1997 en Slovénie;
- le secrétariat a continué à exécuter son mandat de coordonnateur international pour la résolution H3 d'Helsinki sur l'assistance forestière aux pays en transition; une base de données sur ce thème, fondée sur les informations projet par projet fournies par les correspondants nationaux, a été constituée : son contenu a été distribué sous forme imprimée et en format ACCESS. Il sera diffusé sous peu sur le site Web;
- le troisième atelier sur la commercialisation des produits forestiers des pays en transition a eu lieu à Arkangelsk (Fédération de Russie) en novembre 1997.

#### **1.5 Revue du marché des produits forestiers et prévisions à court terme**

- la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* a été mise au point en juillet 1998 (ECE/TIM/BULL/51/3);
- le débat annuel sur les marchés aura lieu le mardi 29 septembre.

#### **1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que le bois**

- l'étude des biens et services autres que le bois, réalisée par les membres d'une équipe de spécialistes sous la direction de Mme L. Langner (États-Unis), a été achevée et diffusée (ECE/TIM/SP/15);
- l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés a préparé un thème spécial pour la session du Comité du bois en septembre 1998 et un atelier en Turquie qui se tiendra en novembre 1998.

#### **2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

- la prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu en mai 1999. Les principaux points débattus comprendront probablement un examen de l'Analyse 2000 et la mise en route d'une nouvelle série de travaux ETTS, ainsi que l'examen périodique des méthodes de collecte et de diffusion des statistiques.

#### **2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières**

- le Comité mixte se réunira en Slovaquie en septembre 1998, examinera les activités menées dans les trois domaines de travail et envisagera une contribution éventuelle à la gestion forestière durable dans la région (TIM/EFC/WP.1/1998/2);

- un atelier sur les nouvelles tendances dans le domaine de l'éclaircissage aura lieu en Slovaquie en septembre 1997;
- des équipes de spécialistes ont entrepris de rédiger des rapports sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples et sur la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes;
- cinq séminaires ou ateliers sont prévus en 1998, deux en 1999 et deux en 2000, le Comité mixte tenant des sessions en 1998 et en 2000;

#### **Disponibilité des ressources**

6. Selon le plan d'action de la CEE, 3 % des ressources de la Commission sont consacrés au Comité du bois. L'effectif disponible à Genève pour exécuter le programme de travail intégré CEE/FAO (c'est-à-dire à la fois celui de la CEE et de la FAO) se compose de cinq postes d'administrateurs, dont un (FAO) est vacant, et de cinq postes d'agents des services généraux (dont un à mi-temps). Des démarches sont en cours pour repourvoir le poste vacant; le Comité et la Commission seront informés des résultats.

#### **Questions requérant l'attention du Comité et de la Commission**

7. Les délégations sont invitées à étudier en détail tous les points du projet de programme de travail, à y apporter les changements nécessaires et à convenir d'une version définitive. Le secrétariat souhaiterait attirer l'attention du Comité et de la Commission sur certaines questions qui sembleraient mériter un examen plus détaillé.

- **Activités nouvelles pouvant être entreprises dans le cadre du Groupe intergouvernemental sur les forêts et de la Conférence ministérielle de Lisbonne**

8. La conclusion des travaux du Groupe intergouvernemental sur les forêts, dont le rapport final a cerné, au niveau politique, les domaines où une action internationale en vue d'une gestion durable des forêts devrait être concentrée, et les résolutions et déclarations du processus paneuropéen pour la protection des forêts en Europe devraient être considérées à la fois comme un facteur de stimulation politique et un instrument permettant au Comité et à la Commission de déterminer quelles priorités attribuer à leurs activités. Pour cette raison, le secrétariat, en consultation avec les Bureaux, a examiné ces documents et émis un certain nombre de propositions pour les travaux futurs, qui répondent au mandat du Comité et de la Commission et peuvent être mises en oeuvre avec les méthodes et structures existantes. Ces propositions sont contenues dans le document TIM/1998/4, FO:EFC/98/5. Au cours du débat, le Comité et la Commission devraient avoir à l'esprit qu'il n'est pas possible d'inclure toutes les propositions dans le programme : le secrétariat estime que trois est un maximum absolu, dans l'hypothèse d'un même niveau de ressources, et deux serait probablement préférable si l'on tient à assurer la qualité des résultats.

9. Au cours de la discussion les délégations ne devront pas seulement convenir des domaines à inclure mais aussi fixer de manière plus détaillée les calendriers, les méthodes de travail, les attributions des équipes, etc. Pour ce faire, il sera peut-être nécessaire de créer au cours des sessions de petits groupes non officiels.

- **Reprise des études sur les perspectives**

10. Depuis que l'ETTS V a été achevée en 1996, les études sur les perspectives ont été suspendues à cause d'une vacance de poste au sein de l'équipe et de la priorité accordée à l'Analyse 2000. Il est à espérer toutefois que le poste vacant pourra être repris avant la fin de 1998 par un spécialiste des études sur les perspectives et que la plupart des travaux relatifs à l'Analyse seront achevés d'ici le printemps de 1999. D'autre part, il est clairement apparu au cours des consultations sur les travaux futurs et sur l'aide à la gestion forestière durable que les études sur les perspectives étaient considérées par les membres comme un domaine jouissant d'une des plus fortes priorités. Il est donc proposé qu'en 1999 ces études soient fortement réactivées, en mettant l'accent sur les éléments suivants :

- l'évolution au cours des années 90 devrait être comparée aux scénarios de l'ETTS V et les divergences analysées;
- il conviendrait d'examiner les conséquences pour l'Europe des études prospectives récentes de la FAO (étude sur les perspectives mondiales, étude sur l'Asie et le Pacifique);
- de nouveaux sujets d'étude devraient être délimités;
- il faudrait envisager la possibilité d'accélérer le rythme des études avec des mises à jour plus fréquentes.

11. Il est donc proposé que l'équipe responsable des ETTS se réunisse à la fin de 1998 ou au début de 1999 (selon le résultat du recrutement) et que des plans soient dressés pour un examen qu'effectuera le Groupe de travail en mai 1999.

**Equipe de spécialistes pour l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale**

12. A l'origine, les activités de l'équipe de spécialistes chargée de suivre le programme d'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale devaient s'achever en 1997. Toutefois, étant donné la priorité attribuée par la CEE et la FAO aux problèmes des pays en transition et le mandat de la Conférence de Lisbonne sur l'application de la résolution H3, il est proposé que le mandat de l'équipe soit prolongé, sans modification, jusqu'en l'an 2000. Une réunion de l'équipe devrait être convoquée en 1999.

ANNEXE I

PREMIÈRE PARTIE

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE  
ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO POUR 1999-2003

Ce programme est exécuté par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires ci-dessous, qui se réunissent environ tous les deux ans :

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2000, 2002)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (1999, 2001)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (2000, 2002)
- Le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* (SM) - (1999, 2001).

\*\*\*\*\*

**A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION**

**1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du *Bulletin du bois***

**Description :** Les informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

**Méthode de travail :** Les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le *Bulletin du bois*. La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome et EUROSTAT (et éventuellement d'autres organisations, par exemple l'OIBT, à l'avenir) et les résultats sont partagés par les trois organisations. L'ensemble du système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

**Durée :** Activité permanente; productions annuelles : publication de six numéros du *Bulletin du bois* : prix des produits forestiers, statistiques sur la production et le commerce, statistiques des courants commerciaux, revue annuelle du marché, statistiques des feux de forêts et discussion sur le marché par le Comité à ses sessions annuelles.

## **1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000**

**Description** : Des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEE) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation globale de ces ressources faites par la FAO, sous la direction du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

**Méthode de travail** : Une enquête a été préparée sous la supervision d'une équipe de spécialistes, compte tenu des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. A chaque étape, une coopération étroite sera maintenue avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

**Durée** : Activités permanentes; examen en 2003. Résultats en 1999 : publication, base de données et documentation générale.

## **1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts**

**Description** : Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire au suivi de la CNUED, y compris les activités de la Commission du développement durable, du Forum intergouvernemental sur les forêts et du processus paneuropéen de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission examinera périodiquement les politiques forestières des pays et certaines questions politiques pertinentes afin de passer en revue l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus paneuropéen, et fournir un soutien aux concepteurs des politiques nationales. Le Comité et la Commission collecteront et analyseront des données intéressantes les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, et appuieront le rapport à présenter à la Conférence de Lisbonne sur ce sujet.

**Méthode de travail** : A chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants présentent des rapports nationaux intérimaires conformément au schéma établi par le Comité exécutif. Avant d'être présentés, ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du secrétariat. A sa session de 1998, la CEF examinera les résultats de la Commission du développement durable intéressant l'Europe, les questions pertinentes relatives à l'Europe, et formulera des recommandations concernant la stratégie de la FAO d'un point de vue européen. En outre, le secrétariat, en accord avec le comité général de coordination du processus paneuropéen et en coopération avec les autres organisations internationales intéressées, notamment la FAO, l'UE, l'OCDE et le PIC-Forêts, a fourni des données en rapport avec la liste des indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts pour la Conférence de Lisbonne. Les sources existantes, notamment l'Analyse des ressources forestières, ont été utilisées et modifiées dans la mesure du possible afin de contribuer davantage au processus paneuropéen. Etant donné la grande importance qu'il y a à bien informer le public et à entretenir de bonnes

relations avec lui dans l'intérêt de la gestion durable des forêts, une équipe de spécialistes s'efforcera de créer une image positive du secteur forestier, conformément au mandat qui figure dans le présent document et FO:EFC/98/7 (annexe). Une équipe de spécialistes, agissant sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a fourni un élément à intégrer à la résolution L1 sur les aspects sociaux du secteur forestier de la Conférence de Lisbonne.

**Durée** : Jusqu'en 1999

#### **1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki**

**Description** : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. En particulier, le Comité et la Commission participeront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition en surveillant et en analysant cette assistance, en particulier de façon à déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

**Méthode de travail** : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalle régulier. Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions dans le cadre du processus paneuropéen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie est établie et son contenu est accessible. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, en particulier des ateliers, dont le calendrier et l'organisation peuvent être modifiés et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- La création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- Le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

**Durée** : Jusqu'en 1999; résultats en 1998/1999 : un atelier sur la certification de la gestion durable des forêts et les marchés des produits certifiés dans les pays en transition se tiendra en République tchèque, à l'automne 1998; un atelier sur le développement de la commercialisation de sciages dans les pays en transition devrait avoir lieu au Bélarus en 1999 ou 2000, sous réserve du financement.

#### **1.5 Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme**

**Description** : Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits

forestiers et établit des perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

**Méthode de travail** : A sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur des estimations communiquées par les délégations et sur la revue annuelle du marché des produits forestiers, préparée par le secrétariat, qui fait le point des tendances au cours de l'année précédente. Une analyse des tendances du marché et des perspectives à court terme, approuvée par le Comité, est publiée. La discussion du Comité relative au marché aborde aussi les tendances des marchés des produits forestiers certifiés en s'appuyant sur des informations fournies par les délégations concernant l'évolution dans leurs pays et sur les déclarations des experts.

**Durée** : Activité permanente. Résultats annuels : revue annuelle du marché et discussion du Comité relative au marché à ses sessions annuelles.

#### **1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que la production de bois**

**Description** : Le Comité et la Commission préparent, suivent et mettent régulièrement à jour des projections et des prévisions des tendances à long terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers ainsi que de l'interaction entre ces diverses tendances, de façon à évaluer si l'offre à long terme de bois en Europe permettra de répondre à la demande. Le Comité et la Commission entreprendront également une étude des perspectives de l'offre et de la demande des biens et services des forêts autres que la production de bois. Les travaux sont supervisés et guidés par le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières.

**Méthode de travail** : La cinquième étude des tendances du bois en Europe (ETTS V) a été publiée et diffusée en 1996. La session commune de 1996 a examiné ses résultats et ses incidences sur le plan politique. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE a évalué l'ensemble du processus. Une équipe de base, qui sera chargée d'examiner les études prospectives et les données, tiendra sa première session en 1998/1999. Sous la direction de cette équipe, le secrétariat exécutera les recommandations du Groupe de travail dès que le groupe de Genève disposera de tout son effectif.

Une étude de la situation des biens et services autres que le bois, composée de rapports nationaux établis selon un mode de présentation commun, a été réalisée par une équipe de spécialistes et diffusée en 1998.

Une équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés analysera les influences et interactions des faits nouveaux survenus dans les domaines technologique et législatif touchant le recyclage, l'énergie et les marchés du bois, conformément au mandat proposé dans le document TIM/R.281/Add.4; FO:EFC/96/17/Add.4. Cette analyse servira de base à une discussion spéciale que le Comité tiendra à sa cinquante-sixième session.

**Durée** : Activité permanente. Résultats en 1998/1999 : plan de la prochaine étude sur les perspectives; atelier sur le recyclage, l'énergie et les interactions des marchés, Turquie, novembre 1998.

**B. DOMAINES DE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITÉ**

**2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

**Description** : Le Groupe de travail recense les besoins de statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il établit des méthodologies pour la collecte et l'analyse de l'information et des statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

**Méthode de travail** : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes directeurs et au secrétariat sur la mise en oeuvre des travaux dans ce domaine. En particulier, il est chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

**Durée** : Activité permanente. A sa session en 1999, le Groupe de travail examinera aussi l'Analyse 2000, dressera des plans pour la prochaine étude sur les perspectives et abordera la question de la coopération entre gouvernements et des statistiques dans le secteur des forêts.

**2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières**

**Description** : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique et économique ainsi que l'organisation de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des agents forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

**Méthode de travail** : Les activités du Comité mixte sont dirigées par un Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les travailleurs, les superviseurs et les responsables dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur.

**Durée** : Activité permanente; le Comité mixte tiendra sa vingt-deuxième session en septembre 1998 et adoptera son programme de travail pour 1999-2003 (le rapport de la session sera publié sous la cote TIM/EFC/WP.1/28).

### **2.3 Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea***

**Description** : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestière pour la Méditerranée et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

**Méthode de travail** : *Silva Mediterranea* agira, lors de ses sessions ordinaires (dont la dix-septième se tiendra en Turquie en 1997) et entre ses sessions en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier pour la Méditerranée. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

**Durée** : Activité permanente

### **2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO**

**Description** : Le Groupe de travail a pour tâche de rassembler des informations, de collecter de la documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la conservation des écosystèmes montagneux. L'activité concerne principalement la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagneux, et en particulier la régularisation des torrents, la lutte contre les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte avancée.

**Méthode de travail** : Le Groupe de travail a un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il tiendra sa vingt et unième session en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

**Durée** : Activité permanente

## DEUXIEME PARTIE

### Projets susceptibles d'être exécutés à une date ultérieure

(Voir décision O(45) de la CEE et rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

#### **Tendances structurelles des marchés des produits forestiers et de la structure et de la capacité des industries forestières**

**Description** : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles du secteur des produits forestiers.

**Travail fait et à faire** : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage), les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet.

ANNEXE II

LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 1999 ET 2000 INSCRITES  
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DU BOIS

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les Etats membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participants à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par les pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. L'on pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://unece.org/trade/timber>) le calendrier mis à jour des réunions.

1999

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
Avril (A confirmer)	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B)
26-28 mai	Genève	Vingt-deuxième session du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (A)
20-24 septembre	Pessac (France)	Séminaire sur les travaux forestiers de demain (A)
27-30 septembre	Genève	Cinquante-septième session du Comité du bois de la CEE (A)
1999 ou 2000 (A confirmer)	Bélarus	Atelier sur le développement de la commercialisation des sciages dans les pays en transition (A)
1999 ou 2000 (A confirmer)	Fédération de Russie	Atelier sur la sylviculture à des fins multiples (A)

2000

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
Avril (A confirmer)	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B)
Premier semestre (A confirmer)	Ossiach (Autriche)	Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A)
25-28 septembre  (A confirmer)	Genève  (A confirmer)	Cinquante-huitième session du Comité du bois de la CEE (A)  Vingt-troisième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A)
(A confirmer)	Finlande (A confirmer)	Atelier sur les systèmes d'information en sylviculture (A)
(A confirmer)	Suisse (A confirmer)	Séminaire sur les relations publiques et l'éducation écologique en sylviculture (A)

ANNEXE III

MANDATS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES

Référence au programme de travail : 1.2

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ANALYSE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DES ZONES TEMPÉRÉE ET BORÉALE - AN 2000 (Analyse 2000)</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<p><b>ÉTABLI PAR :</b> Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts</p> <p><b>Références :</b> - Rapports des dix-neuvième, vingtième et vingt et unième sessions du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, TIM/EFC/WP.2/23, 25 et 27</p> <p style="padding-left: 40px;">- Rapports des cinquante et unième, cinquante-troisième et cinquante-cinquième sessions du Comité du bois et de la réunion commune avec la Commission européenne des forêts, ECE/TIM/71, 85 et 87</p>	
<b>DESCRIPTION :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mener, avec les secrétariats de la CEE/FAO et de la FAO, les travaux relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000;</li> <li>- élaborer des recommandations sur les notions, classifications, définitions et méthodes afférentes à l'analyse, compte tenu de l'évolution des critères et indicateurs en matière de gestion durable des forêts;</li> <li>- élaborer le questionnaire de l'Analyse-2000 qui sera proposé au réseau de correspondants nationaux.</li> </ul> <p>L'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000 fait partie de l'évaluation globale des ressources forestières entreprise par la FAO.</p>
<b>DURÉE :</b>	Six ans, jusqu'en 2001
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Groupe de travail mixte à sa vingtième session, en juin 1995 (TIM/EFC/WP.2/25); le Comité du bois à sa cinquante-troisième session, en novembre 1995 (ECE/TIM/85, par. 15 à 18)
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport à chacune des sessions du Groupe de travail mixte
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 MOIS PROCHAINS MOIS : - Analyse 2000</b>	

<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE</b> (au mois de juillet 1998)	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions de Kotka II et Kotka III, 1993 et 1996</li> <li>- réunions de l'équipe en mars 1995 et avril 1996, à Genève</li> <li>- réunions de l'équipe en mars 1997 à Birmensdorf (Suisse) et en mars 1998 à Ispra (Italie)</li> <li>- réunions des correspondants nationaux de l'Analyse 2000 pour les pays en transition à Gmunden (Autriche) en 1997 et à Genève, la même année.</li> </ul>
<b>En cours :</b>	Mise en oeuvre de l'Analyse 2000
<b>Futures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préparatifs en vue de la publication, de l'analyse et de la diffusion de l'Analyse 2000</li> <li>- préparation de l'Analyse 2010</li> </ul>
<b>Références :</b>	TIM/EFC/WP.2/R.144
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. M. Köhl (Allemagne)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, République tchèque, Suède, Suisse, Centre commun de recherches (Ispra), Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Commission européenne, Institut européen des forêts, PNUE et WWF.

Référence au programme de travail : 1.3

**Projet de mandat pour l'équipe**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES RELATIONS PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DES FORÊTS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	La Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et le Comité du bois (CB) de la CEE
<b>Références :</b>	
<b>DESCRIPTION :</b>	<p>Dans la perspective générale consistant à donner une image positive au secteur forestier (y compris aux différentes phases de l'aménagement des ressources de la forêt et de l'industrie forestière), le CB et la CEF réaffirment leur volonté de créer une équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières, qui sera chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de promouvoir l'établissement de réseaux entre États membres en vue du renforcement des capacités et de l'échange d'informations dans le domaine des relations publiques et de la communication;</li> <li>- de mettre en évidence les concepts essentiels communs et d'en faciliter l'inclusion dans les activités de communication et de relations publiques dans le secteur forestier des pays membres;</li> <li>- de recenser les améliorations essentielles qu'il faudrait apporter aux relations publiques et à la communication dans le secteur forestier et d'en faire part au CB et à la CEF;</li> <li>- d'aider le CB et la CEF à améliorer leurs relations publiques et l'information sur leurs travaux;</li> <li>- de promouvoir le renforcement des capacités nationales en matière de relations publiques et de communication dans le secteur des forêts, en particulier dans les pays en transition.</li> </ul>
<b>DURÉE :</b>	Novembre 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Pour examen par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts en septembre et octobre 1998 respectivement
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport chaque année à la session du CB et à chaque session de la CEF.
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 MOIS PROCHAINS MOIS :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un rapport sur les campagnes de relations publiques en faveur du bois et des matériaux de substitution;</li> <li>2. Une aide dans le domaine des relations publiques pour différentes activités du CB et de la CEF touchant par exemple aux contributions pour la Conférence de Lisbonne, aux recommandations adoptées par les séminaires ou encore au rapport de l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés;</li> <li>3. L'organisation d'un forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier;</li> <li>4. L'expansion du réseau international de spécialistes des relations publiques dans la région de la CEE;</li> <li>5. L'établissement d'un site Web de l'équipe des relations publiques sur le site du Comité du bois.</li> </ol>	

<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE</b> (au mois de juillet 1998)	
<b>ACTIVITÉS :</b> <b>Antérieures :</b> Réunions à Fontainebleau (France), Tällberg (Suède), Beaupré, Québec (Canada), Gmunden (Autriche), Biri (Norvège) et Sesimbra (Portugal). Échange de renseignements et examen de questions diverses. Publication d'un "dossier d'orientation" sur les relations publiques. Atelier pour les pays en transition tenu à Ossiach (Autriche). Publication d'une affiche pour le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 1996. Publication des "Fiches récapitulatives par pays des forêts et des industries forestières" (version papier et version électronique sur le World Wide Web).	
<b>En cours :</b> Conseils en matière de relations publiques pour les activités du Comité et de la Commission. Rapport sur les campagnes de relations publiques en faveur du bois et des matériaux de substitution.	
<b>Futures :</b> Prochaine réunion dans un pays en transition, peut-être l'Estonie. Suivi de relations publiques sur les résolutions adoptées par la Conférence de Lisbonne, notamment en ce qui concerne le CB et la CEF. Extension du réseau de l'équipe vers les pays méditerranéens et les pays en transition. Le cas échéant, intensification des activités de relations publiques relatives à la certification de la gestion durable des forêts. Suivi dans le domaine des relations publiques des recommandations adoptées par l'atelier du CB intitulé "Le bois, matériau écophile" et par les autres ateliers intéressés. Utilisation accrue d'Internet pour les activités de relations publiques concernant les travaux et les réalisations du CB et de la CEF et établissement d'un site Web de l'équipe des relations publiques sur celui du CB. Rapport sur les campagnes en faveur du bois et des matériaux de remplacement tels que le béton, l'acier et le plastique. Organisation d'un forum international des spécialistes de la communication dans le secteur des forêts.	
<b>Références :</b>	
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. I. Gschwandtl (Autriche), assisté de Mme B. Sanness (Norvège)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

**Référence au programme de travail : 1.4**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CHARGÉE DE SUIVRE LE PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois de la CEE
<b>Références :</b>	Rapport du Comité du bois de la CEE, ECE/TIM/83
<b>DESCRIPTION :</b>	L'équipe examinera périodiquement (tous les ans ou deux ans) l'ensemble du programme CEE/FAO d'assistance aux pays en transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers, et elle fera des recommandations le concernant, afin qu'il réponde aux besoins des pays et qu'il soit bien conçu et efficace. Elle établira les modalités de la coopération et surveillera de façon suivie la mise en oeuvre de la résolution H3 "Coopération dans le domaine de la foresterie avec les pays à économie en transition" de la Conférence ministérielle d'Helsinki pour la protection des forêts en Europe.
<b>DURÉE :</b>	2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité du bois à sa cinquante-deuxième session, ECE/TIM/83, par.9 à 19 La Commission européenne des forêts de la FAO à sa vingt-septième session, FO: EFC/95/REP, par. 42
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport et présente des recommandations au Comité du bois de la CEE, à la Commission européenne des forêts de la FAO et, par l'intermédiaire du secrétariat CEE/FAO, au Comité général de coordination du processus paneuropéen pour la protection des forêts
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Base de données mise à jour, bilan général des activités d'assistance	
<b>B. - FICHE RECAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Réunions de l'équipe: Novembre 1997 en Slovénie
<b>En cours :</b>	L'équipe entreprend les activités qui découlent de son mandat, défini ci-dessus. Il lui faut dans un premier temps réunir auprès des pays signataires de la résolution H3 les informations relatives à sa mise en oeuvre. L'équipe doit établir chaque année (en octobre) la liste des réunions (ateliers, séminaires) sur des aspects de la transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Ces informations serviront à préparer et actualiser régulièrement le programme d'assistance.
<b>Futures :</b>	
<b>Références :</b>	TIM/R.237 et Add.1
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. S. Zajac (Pologne)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Suède, Turquie, Commission européenne, PNUE.

**Référence au programme de travail : 1.6**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU RECYCLAGE, DE L'ÉNERGIE ET DES INTERACTIONS DU MARCHÉ</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois de la CEE
<b>Références :</b>	Rapport de la cinquante-quatrième session, ECE/TIM/87, par. 27 (septembre 1996)
<b>DESCRIPTION :</b>	L'équipe analysera les influences et les interactions de l'évolution technique et législative sur les marchés du recyclage (bois solide et fibre), de l'énergie et du bois. Elle assurera également le transfert de technologies aux pays en transition.
<b>DURÉE :</b>	Octobre 1999
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité du bois
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport chaque année à la session du Comité du bois de la CEE
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Présentation du sujet spécial à la cinquante-sixième session du Comité du bois. Organisation d'un atelier à Istanbul (Turquie) en novembre 1998. Présentation du rapport de l'atelier à la cinquante-septième session du Comité du bois.	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Un atelier sur "les grandes options pour les marchés du bois et le recyclage du bois et la production d'énergie à partir du bois" a été organisé à Hambourg en 1996 par l'Équipe de spécialistes du bois pour la production d'énergie et l'Équipe de spécialistes de la création de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les produits forestiers et du recyclage de ces produits. Celle-ci a en outre présenté aux cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions du Comité du bois une synthèse des rapports nationaux sur la législation relative au recyclage et ses effets sur les secteurs des forêts et des industries forestières.
<b>En cours :</b>	Élaboration des rapports pour la présentation du sujet spécial. Préparation d'un atelier qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en novembre 1998.
<b>Futures :</b>	Septembre 1998 : présentation du sujet spécial pour le Comité du bois. Novembre 1998 : Atelier à Istanbul (Turquie). Septembre 1998 : rapport final au Comité du bois.
<b>Références :</b>	Rapport de la réunion de l'Équipe, TIM/R.281/Add.3, TIM/1998/5/Add.1
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. B. Hillring (Suède)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie.

*Référence au programme de travail : 1.6*

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES ÉTUDES SUR LES TENDANCES DU BOIS</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois à sa cinquante-sixième session et la CEF à sa vingt-neuvième session
<b>Références :</b>	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7
<b>DESCRIPTION</b>	L'équipe conseillera le secrétariat sur la planification et la mise en oeuvre du programme CEE/FAO d'études sur les perspectives, notamment en ce qui concerne la portée, les objectifs, la méthodologie, les données et la présentation.
<b>DURÉE :</b>	Jusqu'en 2003
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	(À examiner par le Comité et la Commission à l'automne 1998)
<b>RAPPORT :</b>	Aux sessions de 1999, 2001 et 2003 du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion inaugurale fin 1998/début 1999</li> <li>- Propositions concernant la poursuite des études sur les perspectives (méthodes, calendrier, etc.) pour examen par le Groupe de travail en mai 1999</li> <li>- Autres activités prévues.</li> </ul>	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Aucune (cette équipe succède à l'équipe de base de la "cinquième étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe" qui a conseillé le secrétariat pour la réalisation de l'ETTS V en 1996).
<b>En cours :</b>	Première réunion
<b>Futures :</b>	À déterminer
<b>Références :</b>	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	À désigner
<b>COMPOSITION :</b>	Les membres de l'équipe de base de l'ETTS V comprenaient des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède et de la FAO. Ces pays et d'autres sont invités à désigner des représentants. Les membres de l'équipe devront avoir une connaissance et une expérience approfondies des études sur les perspectives et être en mesure d'apporter des contributions substantielles aux discussions techniques.

Référence au programme de travail : 2.2. (1.1)

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA FORESTERIE À FONCTIONS MULTIPLES</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b> Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
<b>Références :</b> Rapport de la dix-neuvième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/22, par. 76, 89 et 91; TIM/EFC/WP.1/AC.1/16, par. 19 et 20 et annexe. Rapport de la vingtième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/24, par. 59 à 62. Rapport de la vingt et unième session : TIM/EFC/WP.1/26, par. 33	
<b>DESCRIPTION :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La foresterie à fonctions multiples est une combinaison équilibrée, durable et rationnelle associant la production de bois et des produits de la forêt autres que le bois, la conservation de l'environnement naturel et l'aménagement des forêts au service des activités de loisirs. Une <u>définition</u> claire, précise et détaillée de la foresterie à fonctions multiples doit être élaborée, prenant en considération ses principes, ses composantes, les relations entre ses diverses composantes, son champ d'application et ses répercussions sur l'économie.</li> <li>2. La foresterie à fonctions multiples est subordonnée aux <u>besoins de la société</u> dans son ensemble. Elle doit trouver les moyens d'identifier ces besoins et de les intégrer à ses objectifs et activités. Le public doit être associé au processus de planification et de décision ou, du moins, en être informé.</li> <li>3. Ce processus permettra d'établir des <u>objectifs</u> clairs et bien délimités à court, moyen et long terme, au niveau des entreprises comme en ce qui concerne le peuplement forestier, et de déterminer les <u>responsabilités</u> structurelles et financières.</li> <li>4. La foresterie à fonctions multiples concerne les <u>opérations forestières</u> (construction de routes, câbles de débusquage, machines et matériel, techniques de travail, etc.). <u>Un code de pratiques concernant des opérations forestières écologiquement rationnelles et durables doit être élaboré.</u> Par ailleurs, une bonne formation doit être assurée et des données fiables (systèmes d'information) doivent être communiquées.</li> <li>5. Des systèmes acceptables de <u>contrôle</u> et de mise à jour doivent être mis au point.</li> <li>6. Les <u>catégories visées</u> sont le public, les personnalités influentes et les spécialistes des forêts (gestionnaires, chefs de chantier et ouvriers forestiers).</li> </ol>
<b>DURÉE :</b>	À déterminer par le Comité mixte à sa vingt-deuxième session
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité mixte à sa vingtième session
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe présente un rapport à chaque session du Comité mixte et du Comité de gestion
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Rapport au Comité mixte sur la foresterie à fonctions multiples en septembre 1998	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Réunions en mars et en août 1994; Séminaire sur la foresterie à fonctions multiples tenu au Canada en septembre 1995. Atelier sur la biodiversité dans les forêts exploitées tenu en Suède en juin 1997
<b>En cours :</b>	Préparation d'un rapport sur la foresterie à fonctions multiples
<b>Futures :</b>	Rapport à la vingt-deuxième session du Comité mixte
<b>Références :</b>	TIM/EFC/WP.1/R.121
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. G. Nordanstig (Suède)
<b>COMPOSITION :</b>	Autriche, Bélarus, Bulgarie, Canada, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Pologne, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine

Référence au programme de travail : 2.2. (1.2)

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES INCENDIES DE FORÊT</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b> Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
<b>Références :</b> Rapport de la dix-neuvième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/22, par. 76, et Rapport de la vingt et unième session : TIM/EFC/WP.1/26	
<b>DESCRIPTION :</b>	L'équipe entreprendra, selon ce qui a été déterminé par le Comité mixte, des activités touchant aux incendies de forêt, grâce aux moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion des méthodes scientifiques dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêt;</li> <li>- conseils aux États membres en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêt;</li> <li>- organisation et préparation de séminaires, d'ateliers et de programmes de sensibilisation; et promotion d'un échange continu d'informations et d'expériences entre les spécialistes des incendies de forêt des différents pays, tant en matière de prévention et de lutte que dans le domaine de la recherche;</li> <li>- coopération et coordination avec d'autres organisations internationales s'occupant des questions relatives aux incendies de forêt dans la région (FAO, y compris Silva Mediterranea, UIIRF, Union européenne et autres);</li> <li>- publication du <i>Journal international des incendies de forêt</i>.</li> </ul>
<b>DURÉE :</b>	A déterminer par le Comité mixte à sa vingt-deuxième session
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité mixte à ses vingtième et vingt et unième sessions
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe rend compte de ses travaux à chacune des sessions du Comité mixte et du Comité de direction
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Étude de faisabilité en vue d'un système d'information mondial sur les incendies touchant la végétation;</li> <li>2. Développement du lien entre l'inventaire des incendies, la gestion et les structures de décision;</li> <li>3. Élaboration d'un système d'inventaire des incendies répondant aux objectifs de la CNUED;</li> <li>4. Révision du Glossaire de la FAO sur les incendies de forêt;</li> <li>5. Publication semestrielle du <i>Journal international des incendies de forêt</i>;</li> <li>6. <b>Création d'une équipe spéciale des pays baltes sur les incendies de forêt.</b></li> </ol>	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Réunions en avril 1994, en décembre 1994, en 1996 et en mai 1998; participation à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles et à la Conférence internationale sur les incendies de forêt tenue au Canada en 1997; Séminaire sur les forêts, les incendies et les changements climatiques mondiaux tenu en août 1996; première Conférence internationale des pays baltes sur les incendies de forêt
<b>En cours :</b>	<i>Journal international des incendies de forêt</i>
<b>Futures :</b>	Rapport au Comité de direction à sa quatorzième session. La Finlande étudie actuellement la possibilité d'accueillir la manifestation <b>BALTEX FIRE 2000</b>
<b>Références :</b>	Rapport de la première réunion, TIM/EFC/WP.1/R.121/Add.1, TIM/EFC/WP.1/1998/3, annexes 1 et 2. Les activités de l'équipe sont décrites dans les différents numéros du <i>Journal international des incendies de forêt</i>
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. J.G. Goldammer (Allemagne)
<b>COMPOSITION :</b>	Albanie, Allemagne, Bulgarie, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Pologne, Turquie et Ukraine

Référence au programme de travail : 2.2. (2.2)

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA RÉDUCTION DES ATTEINTES DES TRAVAUX FORESTIERS AUX ÉCOSYSTÈMES</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b> Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
<b>Références :</b> Rapport de la vingtième session du Comité mixte, TIM/EFC/WP.1/22. Rapport de la vingt et unième session du Comité mixte, TIM/EFC/WP.1/26	
<b>DESCRIPTION :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivre l'évolution de la recherche sur les interactions machines-sites.</li> <li>2. En fonction du paragraphe 1 ci-dessus, indiquer l'orientation des futurs travaux de recherche-développement à l'intention des organisations de recherche et des organismes de financement.</li> <li>3. Examiner l'opportunité et la possibilité d'élaborer à l'intention des concepteurs et des utilisateurs de machines et d'engins forestiers des directives internationales visant à réduire les atteintes aux sites forestiers et adresser une recommandation à ce sujet au Comité mixte en 1996.</li> <li>4. Établir à l'intention des agents d'exécution comme des chercheurs des méthodes de mesure uniformes applicables aux dégâts aux sites forestiers, conformément aux recommandations formulées par l'équipe FORSITRISK en 1994.</li> <li>5. Présenter les résultats à un atelier en 1999 et faire le point de la question dans un rapport destiné à une large diffusion.</li> </ol> <p>Toutes les activités devront être entreprises avec une étroite collaboration entre les chercheurs, les constructeurs et les exploitants.</p>
<b>DURÉE :</b>	Quatre ans jusqu'en 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT à sa vingtième session, en novembre 1994, et le Comité de direction à sa douzième session, en juin 1995
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport à chaque session du Comité mixte et du Comité de direction
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Examen des faits nouveaux. Élaboration d'un projet de principes directeurs internationaux. Préparation d'un atelier devant se tenir en 1999.	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	(Exploitation des résultats de la précédente équipe FORSITRISK), première réunion de l'équipe de spécialistes tenue en décembre 1995 et autres réunions en 1997 et 1998
<b>En cours :</b>	Examen des activités et de la documentation pertinentes; préparatifs de l'atelier prévu en 1999
<b>Futures :</b>	Élaboration d'un projet de directives internationales visant à réduire l'impact des opérations forestières sur les écosystèmes, et de recommandations relatives aux critères d'évaluation et aux méthodes de mesure des dommages
<b>Références :</b>	Rapport de la réunion inaugurale, présenté à la vingt et unième session du Comité mixte (TIM/EFC/WP.1/R.129/Add.1)
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. I. Wästerlund (Suède)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Italie, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse et Turquie.

-----